



**Durban**2019  
11-15 Novembre

CONGRES DE CGLU  
SOMMET MONDIAL DES DIRIGEANTS  
LOCAUX ET REGIONAUX



**MANIFESTE**  
**Le Futur de la Mobilité**

**#CitiesAreListening**

UCLG Manifestes

# MANIFESTE POUR LE FUTUR DE LA MOBILITÉ

## DECLARATION MUNICIPALISTE DES GOUVERNEMENTS LOCAUX POUR LE DROIT A LA MOBILITE VIA LES DEPLACEMENTS DURABLES ET TERRITORIAUX

La Communauté de Pratiques sur les mobilités de CGLU Durban, Afrique du Sud, le 12 Novembre 2019

### Introduction

Depuis 2015, les Objectifs de Développement Durable et le Nouveau Programme pour les Villes sont des réceptacles permettant à toutes les parties prenantes de conjuguer leurs efforts afin de créer des sociétés plus justes et paisibles dans le cadre d'un programme mondial commun. Le Programme 2030 pour « l'humanité, la planète et la prospérité » confirme la nécessité d'unir les forces, les compétences et les savoir-faire par le biais de partenariats nouveaux et innovants impliquant les gouvernements, les autorités locales, les acteurs de la société civile, le secteur privé et les institutions internationales.

Nous, autorités locales, sommes certainement les acteurs publics les plus sensibles aux besoins quotidiens de nos citoyens. C'est ainsi que nous appelons à la mise en œuvre de réformes et à une plus grande volonté politique dans la réalisation d'une mobilité urbaine durable. Les dernières décennies ont mis en évidence le fait que les gouvernements locaux et régionaux sont des échelons pertinents de gouvernance pour assumer et réaliser des politiques ambitieuses à long terme au plus près des citoyens et de leurs besoins, permettant d'atteindre le développement durable en coordination avec toutes les parties prenantes.

Nous, autorités locales, sommes fermement convaincues que tout à chacun devrait pouvoir jouir d'un «Droit à la mobilité» au prisme de déplacements durables et territoriaux, compris dans l'optique du développement durable comme un accès aux transports, et entendu par le Nouveau Programme pour les Villes comme le droit bénéficié de biens publics et des services de qualité, comme les transports en commun et des infrastructures accessibles. C'est ainsi que nous vous proposons la déclaration suivante.

## Déclaration

*La Communauté de pratique sur la mobilité des Cités et Gouvernements Locaux Unis,*

*Rappelant* la résolution 70/1 de l'Assemblée générale des Nations Unies du 25 septembre 2015 intitulée « *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030* », ainsi que ses Objectifs de Développement Durable, dont le n°11 qui consiste à « *Rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables* »,

*Rappelant également* le Nouveau Programme pour les Villes en tant que vision commune approuvée lors de la Conférence des Nations unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) à Quito, en Équateur, le 20 octobre 2016. Puis *tenant compte* de la Conférence des Nations unies sur le développement durable 2012, dite Rio+20, et « *L'avenir que nous voulons* », reconnaissant que les transports et la mobilité comme étant au cœur du développement durable, ainsi que le rôle important des autorités et collectivités locales dans la définition d'une vision pour des villes durables,

*Rappelant* les résultats des travaux du Groupe consultatif de haut niveau sur les transports durables présenté par le Secrétaire général en 2016 autour du thème « *Mobiliser les transports durables pour le développement* », qui exhortait la mobilité à être équitable, efficace, sûre et respectueuse du climat,

*Rappelant également* la résolution UNEP/EA.4/L.4 adoptée lors de la 4ème Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, encourageant les gouvernements nationaux à mettre en œuvre des politiques de mobilités qui s'inscrivent dans le cadre d'une démarche globale pour des villes durables,

*S'appuyant* sur les principes énoncés dans d'autres déclarations de Cités et Gouvernements Locaux Unis, tels que la Charte-Agenda Mondiale des Droits Humains dans la Ville, le Manifeste pour le Droit des Femmes à la ville, puis la Déclaration municipaliste des gouvernements locaux sur le droit au logement et le droit à la ville,

*Rappelant* le Quatrième Rapport mondial sur la décentralisation et la démocratie locale des Cités et Gouvernements Locaux Unis, intitulé « *co-crée le futur urbain* », adopté en 2016, appelant à une mobilité urbaine durable et universelle,

*Prenant en compte* la Déclaration de l'Union International des Transports Publics sur le « *Leadership climatique* », lancée en 2014 lors du Sommet des Nations Unies sur le climat,

*Consciente* que le moyen le plus rapide et le plus économique de décarboner la mobilité quotidienne des personnes et d'en réduire l'empreinte carbone et de promouvoir l'utilisation des transports en commun, de la marche à pied et à vélo,

*Consciente* que l'engagement en faveur de la coopération, de l'échange de connaissances et de pratiques en matière de politique de mobilité urbaine ou d'aménagement du territoire sont des moyens de renforcer la fabrique de la ville et des zones urbaines périphériques ; en particulier par le biais de réseaux qui promeuvent la modernisation des infrastructures et services de transport, pour des villes équitables, mixtes, justes et inclusives, en renforçant les stratégies à long terme à l'échelle métropolitaine,

*Certaine* que la force, le talent et l'intelligence collective qui émanent de nos villes, de nos régions et de nos partenaires sont des ressources qu'il faut savoir préserver et mettre en valeur au nom de l'intérêt public et de la fabrique de la ville, afin que ceux-ci ne soit pas uniquement impulsés par le gouvernement ou la recherche de profit,

*Se félicitant* de l'initiative « *Sustainable Mobility for All* » qui rassemble un large éventail d'acteurs du secteur des transports, avec un engagement à prendre la parole et à agir collectivement pour mettre en œuvre les Objectifs de Développement Durable (ODD) et transformer le secteur des transports,

*Rappelant* les principes de l'Agenda 21 et l'initiative *Creative Mobilities* soulignant la dimension sociale et culturelle des mobilités, comme part intégrante de la fabrique de la ville par la mise en valeur d'espaces contribuant au vivre ensemble,

**A. Appelle toutes les sphères de gouvernement à reconnaître un « droit à la mobilité » via les déplacements durables et territoriaux, afin de lancer une réorientation fondamentale des politiques de mobilité urbaine en se concentrant sur les besoins de la population, tout en garantissant sa valeur ajoutée pour la durabilité et la résilience de la ville, et**

1. *Défend* l'accès universel à la mobilité urbaine en exigeant une réponse adaptée aux besoins de chacun en matière de déplacements, dont les femmes, les jeunes, les personnes âgées et les personnes handicapées, puis en cohérence avec Pacte mondial sur les villes inclusives et accessibles. Personne ni ailleurs ne doivent être laissés de côté.
2. *Souligne* la fonction sociale de la mobilité urbaine lorsque les services publics sont abordables, économiquement viables, sûrs et intelligibles, ainsi que la nécessité d'organiser l'espace public

comme vecteur de convivialité, comme promotion de la diversité culturelle, comme sensible au genre et ce dans un esprit de continuité et de cohérence avec les autres politiques territoriales,

3. *Met en valeur* le rôle de la mobilité urbaine dans l'établissement de sociétés plus égalitaires et inclusives, en donnant accès à des opportunités et un droit à la ville pour tous, en connectant les territoires les uns aux autres, en particulier les villes intermédiaires et leur arrière-pays, afin de contribuer au renforcement des capacités des citoyens sans les contraindre de quitter les zones rurales et les petites villes, nécessaires à la résilience mondiale,
4. *Reconnaît* la nécessité d'intégrer la dimension de genre dans les plans de mobilité urbaine et de prendre le rôle de cette dernière dans « le droit à la mobilité » puis dans la mobilité durable, et en quoi celle-ci peut contribuer à réduire les inégalités de genre,
5. *Considère* la mobilité urbaine comme un service public et la colonne vertébrale du bon fonctionnement des zones urbaines et périurbaines, ce dernier doit être à la fois durable et inclusif pour assurer la résilience des territoires et être en cohérence avec les écosystèmes du futur,
6. *Souligne* la question cruciale de la sécurité routière dont il faut se saisir afin de générer un réseau de transport efficace et sûr, puis éviter au maximum les accidents mortels et les blessures,
7. *Rappelle* la fonction culturelle de la mobilité urbaine lorsqu'elle est conçue pour respecter le patrimoine culturel et naturel, protéger les paysages et enfin pour promouvoir la diversité culturelle et la créativité de tous, en particulier à la lumière des espaces publics,

**B. Invite les villes et les administrations locales à définir des programmes d'urbanisme, des objectifs, des cibles et des indicateurs afin de faciliter la mise en œuvre de plans de mobilité urbaine durable, de l'ODD-11 et du Nouveau Programme pour les Villes et, si possible, de suivre et de rendre compte de leurs résultats au niveau multilatéral, puis**

1. *Appelle* toutes les sphères de gouvernement à mettre en œuvre des politiques urbaines d'aménagement du territoire promouvant la ville compacte afin de valoriser la mixité des usages, mais aussi de revenir à un modèle de villes accessibles, piétonnières et cyclables, dotées d'offres de mobilité urbaine variées et équitables,
2. *Préconise* la mise en œuvre de plans opérationnels, avec des planifications participatives, axés l'accessibilité et la viabilité et pas seulement sur la capacité de désengorgement et la rapidité,

3. *Souligne* l'importance des approches transversales et préventives, y compris celles fondées sur les écosystèmes, en matière de santé et de bien-être, mais aussi de qualité de l'air pour réduire le changement climatique,
4. *S'engage* à améliorer et à développer les infrastructures de transport existantes et de mettre en place des systèmes de transports en commun intégrés, à l'image de lignes de Bus à Haut Niveau de Services et de tramway, en particulier dans les zones urbaines périphériques et intermédiaires, afin de faciliter la mobilité dans les corridors entre zones urbaines et rurales,
5. *Se réjouit* de la mise au point d'outils permettant de co-construire des partenariats public-privé, dans les domaines de la mobilité urbaine alternative, et de la mise en valeur de la mixité des usages, des écosystèmes de mobilité verte et de la démocratisation des transports publics dans toutes les zones urbaines,
6. *Suggère* à Cités et Gouvernements Locaux Unis d'organiser des ateliers avec des villes volontaires dans le domaine des mobilités urbaines, afin d'accroître le benchmarking et l'échange de bonnes pratiques, et de développer des boîtes à outils thématiques à la disposition des membres de la Communauté de Pratiques sur les Mobilités,

**C. *Appelle à la reconnaissance de plus de légitimité envers les gouvernements locaux et régionaux dans l'organisation de la mobilité et l'aménagement du territoire, puis***

1. *Appelle* à la mise à disposition de moyens, financiers et juridiques, appropriés afin de pouvoir investir dans le renforcement des transports en commun sur tous nos territoires,
2. Invite les organisations internationales, les gouvernements nationaux et locaux, puis toutes les autres parties prenantes concernées, y compris les secteurs privé et industriel, les organisations non gouvernementales, les milieux scientifiques et universitaires, à soutenir dans la mesure du possible, les projets novateurs destinés à améliorer les systèmes réseaux de transports. Cela inclut de soutenir les campagnes sociales et de sensibilisation, la protection et la transparence des bases de données, la recherche dans les domaines des technologies de l'information et de la communication (TIC), les systèmes d'information géographique (SIG), ou encore la décarbonation des mobilités urbaines,
3. *Appelle* les gouvernements locaux et régionaux à se réunir pour renforcer leur activité de plaidoyer dans la défense des intérêts publics, comme dans les domaines des transports publics.

#UCLGCongress  
[www.durban2019.uclg.org](http://www.durban2019.uclg.org)

